

**Département de Science politique
Université du Québec à Montréal
Session HIVER 2020**

POL4721-40 ANALYSE DE LA POLITIQUE DE DÉFENSE DU CANADA JEUDI : 9 H 30 - 12 H 30

Chargé de cours : Samir BATTISS, PhD

Disponibilité : Lundi du 13h30 à 15h30

ou sur rendez-vous

Adresse électronique : battiss.samir@uqam.ca

DESCRIPTIF DU COURS

L'évolution des objectifs et des modalités d'application de la politique de défense canadienne. La mission militaire et les missions de paix. Les différents programmes rattachés à la défense. L'incidence politique et économique des règles qui régissent l'octroi des budgets et l'acquisition des équipements. L'impact particulier sur d'autres volets de l'intervention gouvernementale dont la politique technologique et la politique industrielle.

OBJECTIFS DU COURS

Centré sur « l'usage d'outils académiques » et sur la pratique du « métier d'Analyste », autour de l'activité intellectuelle et le milieu professionnelle, le cours vise un double objectif.

Le premier volet touche à la sensibilisation des participant.e.s à la méthodologie d'analyse en mettant en valeur la valeur ajoutée de l'approche universitaire dans la réalité du métier d'Analyste ; le second volet concerne le contenu de la politique de défense du Canada *en soi*. Une fois intégrés, ces paramètres permettront de développer une capacité de discernement et d'analyse pluridisciplinaire, une compréhension élargie – c'est-à-dire les liens explicites et implicites existant - des enjeux externes et internes de la politique canadienne de défense. Cette « compréhension 360° » est centrée sur la prise en compte des interactions réciproques entre l'environnement internationale et les perceptions étatiques, mais aussi entre les acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux intervenant dans l'élaboration et l'exécution de ladite politique

- Souligner la pluridisciplinarité nécessaire du cadre d'analyse de la politique de défense pour obtenir une vision globale de celle-ci ;
- Permettre aux étudiant.e.s de se familiariser avec les subtilités intrinsèquement multidimensionnelles qui sous-tendent le contenu de la politique de défense du Canada.

Étapes

- ✓ Identifier les principaux axes et fondements de la politique de défense du Canada grâce aux apports de la science politique, des relations internationales et des études historiques ;
- ✓ Développer une aptitude capitale dans le métier d'Analyste, celui du discernement et de perspicacité sur les dynamiques internes et externes dans l'élaboration et d'exécution en matière de politique de défense, de participation à des alliances ou des cadres bilatéraux et plurilatéraux de coopération militaire et de sécurité ;
- ✓ Saisir comment les enjeux internationaux présents et futurs impactent l'élaboration d'une politique de défense qui ménagent une nécessité stratégique immédiate avec une culture stratégique qui trouvent ses racines dans des données internes qu'externes ;
- ✓ La mise en perspective des différents acteurs, publics et privés, intervenant monde, avec ses forces, ses valeurs, ses lacunes.
- ✓ L'analyse des débats qui alimentent l'actualité de la politique d'acquisition de matériels par les forces canadiennes, ses acteurs (publics et privés) et ses intérêts ainsi que ses enjeux (mener à bien les missions assignées, crédibilité politique, tant externes qu'internes (budgétaires, en matière d'aménagement du territoire, etc...)

ORGANISATION ET DÉMARCHE PÉDAGOGIQUES

Le cours sera composé en majeure partie d'exposés magistraux effectués par l'enseignant entre-coupés de discussion sur le thème du cours. Nous encourageons d'ailleurs fortement les étudiant.e.s à intervenir lors des séances. Il est également possible qu'un conférencier soit appelé à faire une présentation au cours de la session. Par ailleurs, le chargé de cours donnera des exemples concrets tirés de son expérience professionnelle comme consultant indépendant pour le milieu de la Sécurité et de la Défense. À ce titre, les étudiantes et étudiants pourront également découvrir les réalités terrain de ce secteur.

Le chargé de cours informera également les participants/ participantes de la tenue de colloques, d'événements et de manifestations professionnelles pouvant avoir lieu au cours de la session à Montréal ou au Canada, en lien avec le milieu académique, le milieu professionnel des relations internationales, le domaine de la Sécurité et de la Défense, etc...

Des lectures complémentaires à la matière vue en classe sont aux programmes et seront sujettes à évaluations. Des textes complétant le cours seront disponibles en ligne sur le portail MOODLE de l'UQAM, à l'adresse <http://www.moodle.uqam.ca/>. Une procédure d'accès à MOODLE pour les étudiants-es qui ne sont pas familiers-ères avec l'utilisation de ce système est jointe en annexe de ce plan de cours.

PRÉSENCE ET DÉROULEMENT DES SÉANCES

ATTENTION

Il est important de noter qu'une assiduité de la part des étudiantes et étudiants sont requises. Une présence au cours est indispensable pour comprendre la matière dans sa globalité et sa profondeur, malgré l'absence de contrôle systématique des présences et des lectures.

Tous les éléments du cours et toutes les séances SANS EXCEPTION ont une signification et une utilité pour tous les types de contrôles et d'évaluation, et naturellement, pour les ambitions des participant.e.s en termes de connaissances du domaine.

Les étudiantes et étudiants sont seul.e.s responsables de la tenue à jour de leurs notes de cours.

Aucune note de cours ni support PowerPoint ne seront partagés par le chargé de cours

DISPONIBILITÉS / COMMUNICATION PAR COURRIEL

Il est rappelé que le chargé de cours reste à la disposition des étudiants dans les **limites du raisonnable et de ses engagements en dehors des activités d'enseignement.**

Ses disponibilités pour la session HIVER 2020 sont : **Lundi du 13h30 à 15h30.** En dehors de ces créneaux horaires, il est demandé de prendre rendez-vous dans les formes habituelles (soit directement au moment des cours ou par courriel).

L'envoi de courriel sur l'adresse « uqam.ca » DOIT IMPERATIVEMENT CONCERNER DES QUESTIONS NON-TRAITEES DIRECTEMENT EN COURS.

- **Dans ce cas**, la réponse peut intervenir :
 - ✓ SOIT par courriel dans un délai raisonnable ;
 - ✓ SOIT lors de la séance suivante ;
- **À défaut**, le message ne sera pas traité de manière prioritaire ;

L'envoi des versions électroniques des travaux demandés se fait sur l'adresse courriel suivante : uqampol4721@gmail.com

EVALUATION

Des consignes plus précises vous seront fournies au cours de la session, notamment concernant la méthodologie retenue pour les travaux.

VUE D'ENSEMBLE DES EXIGENCES			
Type d'évaluation		Date	%
1	Examen en classe – Questions portant sur les différentes séances et sur les lectures obligatoires- durée 1h30 – livres fermés : * Une partie des questions est dévoilée 1 semaine avant l'examen; * une seconde partie est dévoilée le jour de l'examen ;	20 février 2020	30%
2	Travail Maison (Take Home) - Un plan détaillé sur un sujet de réflexion portant sur la Politique de Défense du Canada (à choisir parmi les sujets proposés)	20 février 2020	30%
3	Travail Maison (Take Home) – Travail de rédaction d'une recherche à partir du plan évalué par le chargé de cours	17 Avril 2020	40%

1. EXAMEN DE MI-SESSION : EXAMEN SUR LES QUESTIONS DE COURS (40 %)

Ce premier examen consiste en un examen en classe, d'une durée de 1 h 30 :

- Une partie des questions sera dévoilée le lundi précédent la tenue de l'examen
- Une autre partie sera dévoilée le jour-même de l'examen

DATE DE L'EXAMEN : 20 FÉVRIER 2020 A 17H

Les questions de cours portant sur les exposés magistraux et les lectures :

- L'examen est d'une durée de 1 h 30. Vos réponses devront s'appuyer sur la matière vue en classe ainsi que sur les textes mis à votre disposition. Une recherche complémentaire est également encouragée.
- Les critères d'évaluation sont exposés plus bas et annexe sur le site du département à la page du cours
- L'examen a lieu à Livres fermés

NOTA BENE - Ce qui est évalué concrètement :

Au moyen de cet examen, nous recherchons à évaluer deux éléments importants pour être un « analyste » accompli :

**degré de maîtrise des connaissances de base permettant de comprendre les données essentielles de la matière traitant du thème du cours POL4721 ;*

**l'aptitude à synthétiser ses connaissances acquises au sein de cours concernant le thème du cours mais aussi des savoirs acquis en faisant des liens avec les lectures proposées et des lectures personnelles ou des cours suivis durant son cheminement.*

Critères d'évaluation des examens de type « questions de cours »

Ce qui est évalué	Max. Points	Échelle de pertinence des réponses aux questions de cours			
		Insuffisant	Bon	Très bon	Excellent
Une définition	variables	On ne retrouve aucune des composantes de la définition, de manière explicite ou implicite	On ne retrouve qu'une partie des composantes de la définition, de manière explicite ou implicite	On retrouve globalement les composantes de la définition, de manière explicite ou implicite	On retrouve avec précision les composantes de la définition, de manière explicite ou implicite
Citation d'exemples	variables	Insuffisants en nombre, en qualité	Suffisants en nombre, en qualité mais restent identiques en nature (historique, géographique, comptable, etc...)	Suffisants en nombre, en qualité, etc... mais restent issue du cours ou des lectures (historique, géographique, comptable, etc...)	Exceptionnellement pertinents en nombre, en qualité, etc... et sont issus de lectures hors syllabus ou de la culture générale de l'étudiante.
Une question portant sur une comparaison	variables	On ne retrouve ou pas du tout - que peu - des éléments à comparer. Et aucune comparaison n'est faite (simple juxtaposition des termes)	On retrouve globalement des éléments à comparer, mais la comparaison n'est pas faite dans les formes (simple juxtaposition des termes)	On retrouve globalement les termes de la comparaison et se dégagent des points communs et des différences.	On retrouve avec précision les termes de la comparaison avec une mise en exergue de manière exceptionnelle des points communs et des différences.
Une question portant sur une démonstration (de type « en quoi »)	variables	Démonstration très lointaine / implicite ou absente dans la réponse	Quelques éléments de Démonstration présents mais restent implicites ou superficiels dans la réponse	éléments de Démonstration présents globalement explicites dans la réponse	éléments de démonstration présents et explicités de manière exceptionnelle pour exprimer dans la réponse
Une question sur les lectures	variables	Peu ou Absence totale de référence à des éléments du texte	Présence globale de références à des éléments du texte démontrant un lien - même lointain - avec la thèse de l'auteur	Présence de références précises à des éléments du texte démontrant un lien - même lointain - avec la thèse de l'auteur	Présence de références précises à des éléments du texte démontrant un lien - précis et complexe - avec la thèse de l'auteur

2. PLAN DÉTAILLÉ SUR UN SUJET DE RÉFLEXION PROPOSÉ (30%)

De plus amples précisions seront données lors de la séance introductive

DATE DE REMISE : 20 FÉVRIER 2020 A 17H

Prélude au travail de recherche ci-après, le consiste en un plan exhaustif comprenant :

- ✓ 10 % pour l'introduction provisoire du travail mais répondant à la forme standard telle que prévue par la méthodologie universitaire en science politique (Mise en contexte, l'ébauche de la problématique, l'hypothèse, etc.);
- ✓ 10 % pour la structure de l'argumentation ;
- ✓ 10 % une bibliographie indicative **mais commentée** avec 7 références dont 5 de nature académique.

NOTA BENE - Ce qui est évalué concrètement :

Au moyen de cet examen, nous recherchons à évaluer 4 éléments importants pour être un « analyste accompli » :

**Collecte / Cueillette d'informations qui approfondissent un ou plusieurs angles particuliers de la matière traitant du thème du cours POL4721. Et ce, à partir des connaissances de base issues du cours et des lectures ;*

**l'aptitude à opérer une classification et à synthétiser les connaissances ainsi recueillies ;*

** l'aptitude à modéliser / conceptualiser/ généraliser en tissant des liens entre les enjeux et les données factuelles issues des recherches de l'étudiant /étudiante, le contenu du cours et d'autres cours suivis durant son cheminement académique ou expérience professionnelle*

** l'aptitude à utiliser les techniques classiques d'écriture en vue de la structuration, de l'organisation et de la mise en forme cohérente des idées pour aboutir à un texte argumentatif et démonstratif*

3. EXAMEN DE FIN DE SESSION - TRAVAIL DE RECHERCHE SUR LE MÊME SUJET PROPOSÉ (30 %)

DATE DE REMISE : 20 FÉVRIER 2020 A 17H

Vous devrez réaliser un travail de recherche

- d'une longueur approximative de 12-15 pages, par étudiant (ou 20 pages pour binômes)
- sur un sujet de votre choix pour la fin de la session, parmi les questions soumises par l'enseignant.

Le travail en tant que tel devra être déposé en classe lors du dernier cours ou au secrétariat du département de science politique (A-3405) **au plus tard le 17 avril 2020, 17 h.** Les critères généraux de correction pour cette évaluation seront

- 1) la qualité de la recherche effectuée ;
- 2) la cohérence d'ensemble du texte et la structure de la démonstration ;
- 3) l'utilisation rigoureuse et pertinente de sources universitaires et sérieuses ;
- 4) le respect des règles de présentation d'un travail académique et
- 5) « *l'effort critique* » ou « *effort de discernement* » qui consiste non pas à nier ou à s'opposer de manière idéologique mais en une aptitude à séparer et à sortir de la confusion en sortant d'un certain nombre de préjuger au-delà des préjugés, projections mentales ou idéologiques (liées au conformisme social, individuel ou collectif) sur le sujet traité.

Votre texte devra être documenté et étayé par des sources sérieuses et reconnues : articles scientifiques, quotidiens, notes de recherches, livres, etc. (NB : les sources « Wikipedia » ne seront pas acceptées).

NOTA BENE - Ce qui est évalué concrètement et cela tout en lien avec le cours POL 4721 :

*Au moyen de cet examen, nous recherchons à évaluer un des savoir-faire universels dans le milieu professionnel y compris pour être un « analyste » : **CAPACITÉS RÉDACTIONNELLES***

** l'adoption et la maîtrise d'un style écrit propre aux problématiques du cours POL4721 ;*

** l'adoption et la maîtrise d'un vocabulaire propre aux problématiques du cours POL4721 et au milieu académique ;*

** l'adoption et la maîtrise d'une organisation textuelle (plan structuré) des arguments autour des problématiques du cours POL4721 en s'appuyant sur une compétence clé du milieu académique. Et ce en vue de la production d'une analyse poussée du sujet ;*

** l'adoption et la maîtrise des concepts clés ;*

** l'aptitude à faire des liens entre les concepts, le contexte générale de la problématique et les faits / données brutes. Et ce en vue de la production d'une analyse poussée du sujet ;*

Critères d'évaluation des travaux

Ce qui est évalué	Max. Points	Échelle de pertinence des composantes des travaux de recherche			
		Passable	Bon	Très bon	Excellent
Contenu de la recherche					
Cadre théorique et conceptuel	10	Des manques et incohérences	Cohérent, mais contient des lacunes logiques, ne connecte pas à d'autres théories ou concept immédiatement connexes	S'appuie minimalement sur la littérature existante, arrive à des liens avec des théories ou concept immédiatement connexes	Innovant ou faisant preuve de compréhension des mécanismes et structures sous-jacents
Liaisons avec les lectures		Ne cite ni utilise les lectures obligatoires ou suggérées	Ignore certaines lectures importantes du domaine OU mise à disposition dans le syllabus	Cite et utilise certaines lectures importantes du domaine OU mise à disposition dans le syllabus	Cite et utilise des lectures de manière exceptionnelle, issues du domaine ET mise à disposition dans le syllabus
Sélection factuelle empirique ou cas d'études		La sélection ne reflète pas directement ou indirectement le sujet	La sélection ne reflète pas directement le sujet mais reste lointaine du cadre théorique / conceptuel choisi	La sélection reflète directement le sujet et est pertinente pour du cadre théorique / conceptuel choisi	La sélection reflète directement le sujet et démontre une perspicacité exceptionnelle
Structure de la Recherche					
Style	10	Trop de fautes d'orthographe et de grammaire ayant une réelle incidence sur le sens des idées communiquées.	Des fautes d'orthographe et de grammaire ayant une petite incidence sur le sens des idées communiquées.	Les idées communiquées sont bien claires et entachées d'aucune faute susceptible d'en altérer le sens	Le style est exceptionnel et créatif, et il participe de manière très pertinente à la clarté du propos.
Organisation formelle		Difficile à suivre en raison de confusion, contresens dans la formulation des phrases	Organisation globale est bonne mais, en détail, des manquements patents	Idées, arguments, phrases explicatives et d'analyse bien structurés, clairs et appropriés	Organisation exceptionnelle avec enchainements parfaits externes et internes des parties
Cohérence de la recherche					
Fluidité et articulations entre le style, le contenu et la structure adoptée	10	Transitions à peine présentes ou grossières, ou totalement absentes	Présence raisonnable de transitions, mais avec une certaine incohérence entre / dans les sections, paragraphes, sans lien clair avec la thèse	Transitions claires entre / dans les sections, paragraphes, mais toutes les parties ne sont pas liées de manière pertinente à la thèse / problématique initiale	Transitions exceptionnelles mettant en valeur une fluidité entre / dans la section, les paragraphes et toutes les parties sont liés de manière pertinente à la thèse

THEMATIQUES ABORDEES DANS LE CADRE DU COURS

Le premier volet aborde les différentes écoles de pensée permettant de poser un cadre éclectique mais important pour embrasser les différentes notions connexes à l'idée de « politique de défense », notamment issues de la science politique et des relations internationales, des études historiques sous leurs volets politique et militaire. Sont mises en évidence ici les contraintes internationales et la soumission des forces armées et des dirigeants politiques aux aléas et aux vicissitudes stratégiques qui ont contribué à façonner une identité militaire canadienne.

Le second consiste surtout à faire un examen des effets produits par les mécanismes de l'État et les interférences financières et industrielles. Ceci pour porter une attention particulière à :

- la place des forces armées, des autres acteurs de l'État dans la l'élaboration de la politique de défense du Canada ;
- la détermination de l'existence ou non d'une « exception pacifiste québécoise » ;
- et, aux évolutions du monde industriel canadien de l'armement face aux enjeux multiples en termes de concurrence internationale (politique d'acquisition des matériels, coopération v.s souveraineté industrielle), d'aménagement du territoire (restructuration, retombée géographique, etc...)

L'attention des étudiants/étudiantes est attirée le fait que l'approche du présent cours est de manière thématique et non pas selon un calendrier précis.

Les examens ne traiteront cependant que des connaissances vues en cours et dans les lectures obligatoires transmises au moyen de MOODLE Le chargé de cours ne donne pas ses notes de cours ou PowerPoint, il encourage cependant les étudiantes / étudiants à partager leurs notes, notamment avec les personnes ayant été absentes. Ce ne doit pas cependant les dispenser d'une assiduité sans faille aux cours et dans les lectures.

Par ailleurs, les étudiantes et étudiants sont invités à faire des liens entre les différents cours suivis, à participer à des activités académiques offertes par le Département, la Faculté et l'Université d'une manière générale. Ce n'est que par la transdisciplinarité des Savoirs que leur formation prend son sens sur des sujets aussi complexes.

SEMAINE DE LECTURE DU 24 FÉVRIER AU 28 FEVRIER 2020

THÉMATIQUES ÉCLAIRANT L'ÉLABORATION ET LA CONDUITE DE LA POLITIQUE DE DÉFENSE DU CANADA

SEANCE 1 – SÉANCE INTRODUCTIVE

Prise de contact / Présentation du cours / Entente d'évaluation

Mise au point méthodologique pour les travaux de session

Importance de disposer d'un cadre analytique pluridisciplinaire de la politique de défense du Canada

PARTIE I – POLITIQUE DE DÉFENSE DU CANADA : APPORTS DE LA SCIENCE POLITIQUE, DE L'HISTOIRE ET DES ÉTUDES STRATÉGIQUES

- **Thème 1** – Les liens entre les écoles / courants de pensée en RI et la politique de défense : une affaire de perception ?
- **Thème 2** - Impacts des Idées sur la Formulation de la Politique de Défense : Comment les Stratèges pensent ce qui pensent ?
- **Thème 3** Apport des études géopolitiques : quand la Géographie (Canadienne) influe sur la Politique de défense (la Géopolitique)
- **Thème 4**- Concept de *Puissance* et Politique Canadienne de Défense : l'idée de puissance moyenne a-t-elle un sens ?
- **Thème 5**- liens entre Politique étrangère et Politique Canadienne de Défense : et les Forces armées faisaient également de la Diplomatie ?
- **Thème 6**-Comportements des États dans les Alliances et Politique de défense du Canada : « Moi et les Autres », pourquoi faire ?

PARTIE II - POLITIQUE DE DÉFENSE DU CANADA : APPORTS DES POLITIQUES PUBLIQUES, DES ÉTUDES CONSTITUTIONNELLES ET DES SCIENCES ADMINISTRATIVES

- **Thème 1** - Principes fondamentaux de la prise de décisions et politique publique de la défense (I) ; qui décide quoi et comment ?
- **Thème 2** Politique de défense et Constitution (Principes fondamentaux) : Comment et Pourquoi la distribution des rôles des pouvoirs exécutif et législatif affecte la politique de défense (II)
- **Thème 3** – Politique de défense et Économie (I) - Les finances publiques et la politique de défense : Existe-t-il un « bon » budget pour la Défense? (Processus d'élaboration du budget; « Lobbies et corporatisme militaires »)
- **Thème 4**- Politique de défense et Économie (II). Retombées économiques et les activités liées à la Défense nationale
- **Thème 5**- Économie de la défense et industries de défense : les principes (Dépenses militaires, Marchés publics; Industries duales / Recherche – Développement; Souveraineté industrielle / conservation du savoir-faire ou trans-nationalisme industriel
- **Thème 6**. Politique de défense, Forces armées et Société : quelle place pour la cohésion sociétale interne ?

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE
(Des textes seront diffusés via moodle)

Indications bibliographiques

- CHAPNICK, Adam “Choisir son camp : le mythe de la neutralité canadienne dans les affaires internationales”, *Revue militaire canadienne*, vol. 8, no. 2, été 2007, p. 69-72.
- CHAPNICK, Adam, “The Canadian Middle Power Myth”, *International Journal*, vol. LV, no 2, printemps 2000, p. 188-206.
- DUPUIS-DERI, Francis, *L’armée canadienne n’est pas l’armée du salut*, Montréal, Lux, 2010
- CRAIG, Gordon A. et Alexander L. GEORGE, *Force and Statecraft. Diplomatic Problems of Our Time*, New York, Oxford University Press, 1990 (2^e éd.), 288p.
- HENAULT, Flavien, « La perception de la Première Guerre mondiale au Québec de 1914 à aujourd’hui », *Bulletin d’histoire politique*, vol. 11, no. 2, hiver 2003, p.129-133.
- LEGAULT, Roch et Jean LAMARRE, dir, *La Première Guerre mondiale et le Canada*, Montréal, Méridien, 1999, 270p.
- MARTIN, Jean, « Vimy, avril 1917 : la naissance de quelle nation ? » *Revue militaire canadienne*, vol. 11, no 2, printemps 2011, p. 32-38.
- HAROUN, Sam, *Le Canada et la guerre. Essai sur l’engagement militaire canadien de Laurier à Harper*, Québec, Septentrion, 2009, 149p
- MALONEY, Sean M., « Pourquoi perpétuer le mythe ? », *Revue militaire canadienne*, vol. 8, no 1, printemps 2007, p. 100-102.
- MASSIE, Justin, “Making Sense of Canada’s ‘Irrational’ International Security Policy. A Tale of Three Strategic Cultures”, *International Journal*, vol. 64, no 3, été 2009, p. 625-645.
- MASSIE, Justin, « Regional Strategic Subcultures? Canadians and the Use of Force in Afghanistan and Iraq », *La politique étrangère du Canada*, vol. 14, no 2, printemps 2008, p. 19-48.
- MASSIE, Justin et Stéphane ROUSSEL, « Au service de l’unité : Le rôle des mythes en politique étrangère canadienne », *La politique étrangère du Canada*, vol. 14, no 2, printemps 2008, p. 67-93.
- MICHAUD, Nelson, “La politique étrangère canadienne. Mythes persistants et réalité confuse?”, dans Robert BERNIER, dir. *L’espace canadien : Mythes et réalités. Une perspective québécoise*, Montréal, Presses de l’Université du Québec, 2010, p. 448-473.
- MORTON, Desmond, *Billet pour le front. Histoire sociale des volontaires canadiens (1914-1919)*, Montréal, Athena, 2005, 346p.
- RICHARD, Béatrice, *La mémoire de Dieppe: Radioscopie d’un mythe*, Montréal, VLB éditeur, 2002, 207p.

- ROUSSEL, Stéphane, « La protection de l'Arctique : Les Canadiens et les Québécois, même combat ? » dans Robert BERNIER, dir. *L'espace canadien : Mythes et réalités. Une perspective québécoise*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2010, p. 429-445.
- ROUSSEL, Stéphane et Jean-Christophe BOUCHER, « The Myth of the Pacific Society: Quebec's Contemporary Strategic Culture », *The American Review of Canadian Studies*, vol. 38, no 2, été 2008, p. 165-187. Mis à jour et re-publié dans Duane BRATT et Christopher J. KUKUCHA, dir., *Reading in Canadian Foreign Policy: Classic Debates and New Ideas*, Toronto, Oxford University Press, 2011 (2^e éd.), p. 277-298.
- ROUSSEL, Stéphane, et François PERREAULT, « Le retour du Canada dans l'Arctique ou le parfait alignement des logiques stratégiques, politiques et idéologiques », dans Miriam FAHMY (dir.), *L'état du Québec 2009*, Montréal, Fides, 2008, p. 574-579.
- SCHMIDT, Brian C. « The Primacy of National Security » dans Steve SMITH, Amelia HADFIELD et Tim DUNNE, *Foreign Policy. Theories, Actors, Cases*, Oxford, Oxford University Press, 2008, p. 156-169.
- TURENNE SJOLANDER, Claire et Kathryn TREVENEN, « Constructing Canadian Foreign Policy. Myth of Good International Citizens, Protectors, and the War in Afghanistan » dans J. Marshall BEIER et Lana WYLIE et dir., *Canadian Foreign Policy in Critical Perspective*, Oxford University Press, 2009, p. 44-57
- VENESSON, Pascal, « Force armée et politique étrangère », dans Frédéric CHARILLON, dir. *Politique étrangère. Nouveaux regards*, Paris, Presses de Science po, 2002, 320-330.
- WAGNER, Eric, « Un royaume pacifique ? Le mythe canadien du maintien de la paix et la guerre froide », *Revue militaire canadienne*, vol. 7, no. 4, hiver 2006-2007, p. 45-54.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs@uqam.ca

www.tredepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.



Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir www.r18.uqam.ca). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site www.infosphere.uqam.ca pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.